



**Note** — La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

## Renseignements généraux

Ce guide contient de l'information générale pour vous aider à remplir correctement le formulaire d'inscription aux programmes suivants :

- Programmes de qualification professionnelle – Qualifications réglementées;
- Programmes de qualification professionnelle – Autres programmes de qualification administrés par Emploi-Québec;
- Programme du Sceau rouge.

Vous devez avoir seize (16) ans ou plus lors de votre inscription, exception faite du Programme boutefeufeu pour lequel vous devez être âgé d'au moins dix-huit (18) ans.

Visitez le site Internet d'Emploi-Québec à <http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/> pour obtenir des précisions sur les programmes offerts. Vous pouvez également nous joindre au Centre administratif de la qualification professionnelle au numéro sans frais 1 866 393-0067.

Remplissez un formulaire distinct pour chaque programme auquel vous voulez vous inscrire. Faites-nous parvenir des photocopies lisibles des documents exigés ou des copies certifiées conformes\*, selon le cas. Les documents originaux ne vous seront pas retournés.

Le paiement doit être fait par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

Datez et signez votre demande d'inscription avant de l'expédier à l'adresse suivante, accompagnée de votre paiement :

Centre administratif de la qualification professionnelle  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Case postale 100  
Victoriaville (Québec) G6P 6S4

\* Copies de documents originaux dont la conformité à ceux-ci a été reconnue par un commissaire à l'assermentation du Québec. Les simples photocopies ne seront pas acceptées.

## Section 1 - Renseignements sur l'identité du requérant

Grâce aux renseignements que vous nous fournirez, un code d'identification unique vous sera attribué par le Ministère. Il est donc important de remplir toutes les cases de cette section, à l'exception des champs « Adresse de courriel » et « Cellulaire », qui sont facultatifs.

## Section 2 – Renseignements sur le programme

Indiquez, dans cette section, le nom du programme de qualification auquel vous voulez vous inscrire, le code de ce programme et la nature de votre demande.

### Nom et code du programme

Pour indiquer le nom du programme de qualification auquel vous voulez vous inscrire et son code, consultez l'une des listes suivantes décrivant les différents programmes (en annexe) :

- Programmes de qualification professionnelle – Qualifications réglementées ► Annexe 1
- Programmes de qualification professionnelle – Autres programmes de qualification administrés par Emploi-Québec ► Annexe 2
- Programme du Sceau rouge ► Annexe 3

## Section 2 – Renseignements sur le programme (suite)

### Nature de la demande

Ne cochez qu'une seule case.

#### Inscription à un programme

En cochant cette case, vous indiquez que vous voulez entreprendre la démarche de qualification professionnelle habituelle dans le contexte d'un programme de qualification choisi dans la liste des catégories de programmes indiquées ci-dessous :

- Programmes de qualification professionnelle – Qualifications réglementées
- Programmes de qualification professionnelle – Autres programmes de qualification administrés par Emploi-Québec
- Programme du Sceau rouge

Veuillez prendre note que lors de votre inscription à un programme d'apprentissage, si vous travaillez pour une entreprise qui se situe à l'extérieur de la province, vous ne pourrez compléter votre apprentissage sans avoir travaillé au Québec.

Remplissez ensuite les sections 3, 4, 5, 6, 7 et 8. Avant de les remplir, consultez la section 3 du guide.

#### Renouvellement d'un certificat de qualification délivré par Emploi-Québec et expiré depuis plus de un an, mais de six ans et moins

En cochant cette case, vous indiquez que vous êtes titulaire d'un certificat de qualification obligatoire expiré depuis plus de un an, mais de six ans et moins. Vous devez acquitter les droits exigibles de réadmission à la qualification (113,00 \$) ainsi que les droits exigibles de renouvellement du certificat (71,00 \$).

#### Certificat de qualification d'Emploi-Québec expiré depuis plus de six ans (Inscription à l'examen)

En cochant cette case, vous indiquez que vous êtes titulaire d'un certificat de qualification obligatoire expiré depuis plus de six années consécutives. Vous devez acquitter les droits exigibles de réadmission à la qualification (113,00 \$) ainsi que les droits exigibles de l'inscription à l'examen de qualification (113,00 \$). En cas d'échec à l'examen, vous devrez soumettre une nouvelle demande (voir Inscription à un programme).

Toutefois, dans le cas où votre certificat a été délivré après le 1<sup>er</sup> janvier 2008, vous pouvez être exempté de l'examen de qualification si vous démontrez que, depuis l'expiration de votre certificat, vous avez :

- Agi à titre d'employeur ou de superviseur de travaux pour des activités en lien avec le certificat sans en avoir assuré la réalisation;
- Agi à titre de professeur ou de formateur dans des domaines en lien avec le certificat;
- Réalisé des tâches en lien avec la qualification ailleurs que dans le champ d'application des règlements.

Pour ce faire, vous devez fournir une attestation décrivant votre expérience incluant les dates de début et de fin de celle-ci et la faire parvenir au Centre administratif de la qualification professionnelle (CAQP) (droits exigibles de 113,00 \$).

Remplissez ensuite les sections 6, 7 et 8.

## Reconnaissance

S'il s'agit d'une demande de reconnaissance des compétences, vous pourriez, dans certains cas, obtenir le certificat de qualification du Québec correspondant sans avoir à vous présenter à l'examen de qualification.

En cas de refus, vous devrez soumettre une nouvelle demande (voir Inscription à un programme).

Pour toutes les demandes de reconnaissance, les sections 5, 6, 7 et 8 doivent être remplies.

#### Reconnaissance des compétences

Vous êtes titulaire d'un certificat ou d'un diplôme délivré par le gouvernement du Québec dont les exigences, relativement à la qualification, sont équivalentes.

#### Reconnaissance d'un titre et en vertu d'un arrangement de reconnaissance mutuelle avec la France (ARM)

Vous êtes titulaire d'un diplôme délivré par le ministère de l'Éducation nationale de France dont l'équivalence est reconnue en vertu d'un arrangement de reconnaissance mutuelle.

Veuillez joindre une copie certifiée du diplôme à votre demande (copie d'un document original dont la conformité à celui-ci peut être attestée par une autorité reconnue en France ou par les consulats de France au Québec). Les simples photocopies ne seront pas acceptées.

## Section 2 – Renseignements sur le programme (suite)

### Reconnaissance des compétences en vertu d'une entente interprovinciale avec l'Ontario en matière de mobilité de la main-d'œuvre

Vous êtes titulaire d'un certificat de qualification délivré par la Technical Standards & Safety Authority (TSSA) ou par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU/MTCU) ou tout autre organisme de réglementation de l'Ontario.

### Reconnaissance des compétences en vertu de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC)

Vous êtes titulaire d'un certificat de qualification délivré à l'extérieur du Québec dont l'équivalence est reconnue en vertu d'une entente intergouvernementale en matière de mobilité de la main-d'œuvre.

### Reconnaissance d'un certificat délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ)

Vous êtes titulaire d'un certificat de compétence compagnon délivré par la Commission de la construction du Québec.

### Reconnaissance d'un certificat portant la mention « Sceau rouge » délivré conformément au Programme du Sceau rouge

Vous êtes titulaire d'un certificat portant la mention : délivré par le Programme du Sceau rouge d'une autre province ou territoire du Canada.

## Section 3 – Renseignements sur l'employeur

Indiquez les coordonnées de votre employeur. Ces coordonnées sont exigées si vous occupez un emploi actuellement. Inscrivez tous les renseignements demandés. Toutefois, si vous faites une demande relative aux programmes suivants : Programme du Sceau rouge, Programme halocarbure, Programme soudage sur appareils sous pression classe A ou B, Programme boutefeu (catégorie exploration minière et levés sismiques), Programme traitement complet d'eau de surface ou souterraine et réseau de distribution (OSTUD), vous ne devez pas remplir cette section.

Vous devez vous adresser au représentant de l'entreprise pour vous assurer de fournir l'ensemble des renseignements demandés.

Le travailleur qualifié est, relativement aux qualifications obligatoires, la personne titulaire du certificat de qualification approprié qui assure la formation et l'encadrement nécessaires à la personne en apprentissage. Indiquez le nom du travailleur qualifié (ou compagnon) et le numéro de son dossier.

## Section 4 – Renseignements sur la mobilité du requérant

L'information fournie dans cette section nous permettra de recenser la provenance de la personne inscrite à l'apprentissage.

## Section 5 – Renseignements sur la formation et l'expérience de travail du requérant

L'information fournie dans cette section nous permettra d'évaluer la possibilité de reconnaître votre expérience de travail, votre formation et vos compétences professionnelles, le cas échéant.

Pour vous inscrire au Programme du Sceau rouge, remplissez les parties Qualification professionnelle et Attestation de l'expérience de travail, si cette dernière partie s'applique à votre métier (voir l'Annexe 3).

### **Formation**

- Indiquez les formations pertinentes suivies et les diplômes reçus ayant un lien avec le programme pour lequel vous faites une demande.
- Joignez à votre demande une photocopie lisible des relevés de notes, des diplômes, des attestations ou des certificats. Dans le cas d'un diplôme délivré par le ministère de l'Éducation nationale de France, veuillez joindre une copie certifiée conforme du diplôme à votre demande (copie d'un document original dont la conformité à celui-ci peut être attestée par une autorité reconnue en France ou par les consulats de France au Québec). Les simples photocopies ne seront pas acceptées.

## Section 5 – Renseignements sur la formation et l'expérience de travail du requérant (suite)

### **Qualification professionnelle**

- Indiquez le titre des certificats que vous détenez.
- Joignez à votre demande une photocopie lisible de vos certificats de qualification ou de vos certificats de compétence compagnon.

### **Attestation de l'expérience de travail**

Si vous possédez de l'expérience de travail ayant un lien avec le programme pour lequel vous faites une demande, cochez la case OUI et joignez une attestation de l'expérience de travail relative à ce programme. Pour plusieurs programmes, un formulaire d'attestation de l'expérience de travail est accessible sur le site Internet d'Emploi-Québec à cette adresse :

<http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/citoyens/developper-et-faire-reconnaitre-vos-competences/qualification-professionnelle/liste-des-metiers/>

Lorsque c'est le cas, veuillez utiliser ce formulaire.

## Section 6 – Droits exigibles

Indiquez le montant des droits exigibles relatifs à votre demande d'inscription ainsi que le mode de paiement choisi (chèque ou mandat-poste). Pour connaître ce montant, consultez l'Annexe 4. Votre paiement doit accompagner votre demande. Toute demande soumise sans paiement sera refusée. Les droits exigibles ne sont pas remboursables.

## Section 7 – Signature du requérant

N'oubliez pas de dater et de signer votre demande afin que nous puissions procéder à l'étude de votre demande d'inscription.

## Section 8 – Autorisation de communiquer des renseignements

N'oubliez pas de dater et de signer votre demande afin de nous autoriser à communiquer des renseignements vous concernant. Emploi-Québec se réserve le droit de vérifier l'authenticité des renseignements et des documents fournis auprès des organismes qui les ont fournis ou délivrés.